

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
-----  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
-----  
UNIVERSITE DE MAROUA  
-----  
CABINET DU RECTEUR  
-----



B.P. 46 Maroua  
Tél. : 222 29 50 61 / Fax : 222 29 50 12  
<http://www.univ-maroua.cm>  
[rectorat@univ-maroua.cm](mailto:rectorat@univ-maroua.cm)

REPUBLIC OF CAMEROON  
-----  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION  
-----  
THE UNIVERSITY OF MAROUA  
-----  
RECTOR'S CABINET  
-----

N° **2020/121**

UMa/R/CAB/bm

Maroua, le **27 MARS 2020**

## COMMUNIQUE - RADIO/PRESSE

Le Recteur porte à la connaissance de la communauté universitaire de Maroua et du public, que des propos dénués de tout fondement circulant sur les réseaux sociaux, attribués tantôt au Chef de l'Institution, tantôt à ses collaborateurs, prétendent que toutes les activités sont suspendues et renvoyées en 2021 dans ladite Université.

Tout en fustigeant ces allégations mensongères, grotesques et totalement irresponsables dont l'objectif est de porter atteinte à l'image et à la réputation de l'Institution Universitaire dont il a la charge, le Recteur tient à faire observer que le respect strict des mesures gouvernementales de prévention et de lutte contre le Coronavirus (COVID-19) édictées sur Très Hautes Instructions de S.E.M. Paul Biya, Président de la République et rendues publiques par le Dr Chief Joseph Dion Ngute, Premier Ministre, Chef du Gouvernement lors de sa déclaration solennelle du 17 mars 2020 est une réalité sur les Campus de l'Université de Maroua depuis le 18 mars 2020.

Conformément au communiqué n°2020/120/UMa/R/VR-EDPTIC/DAAC du 26 mars 2020, consécutif à celui de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques du 20 mars 2020 s'agissant de la *Stratégie du MINESUP contre le Coronavirus*, les mesures suivantes ont été prises notamment :

- a) au plan pédagogique. La poursuite des enseignements et des évaluations en **ligne** dans chaque Etablissement via des plates formes validées dès *le lundi 30 mars 2020* (pour toutes informations complémentaires, cf. : [www.univ-maroua.cm/e-learning](http://www.univ-maroua.cm/e-learning)).
- b) au plan de la recherche. L'organisation et la mise en place des modalités pratiques des soutenances des thèses et mémoires par visioconférence (pour plus d'amples informations, cf. : [www.univ-maroua.cm/e-defence](http://www.univ-maroua.cm/e-defence)).

Par ailleurs, pour tous renseignements, bien vouloir contacter les numéros suivants : **222 29 50 26** et **222 29 50 46**.



**Le Recteur**

*Pr. Idrissou Alioum*